

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne

Décision n° 20421 du 22 octobre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie d'Auvergne

NOR : INTJ1417200S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L. 4136-3 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 modifié fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 54306 du 28 juillet 2014 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2014;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 21 octobre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie d'Auvergne est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Boyer, Serge Nigend : 120 775

Paireau, Dominique Nigend : 106 659

Selosse, Daniel Nigend : 91 037

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Bonjean, Sylvain Nigend : 260 745

Civet, Martial Nigend : 261 055

Deschamps, Jean-Jacques Nigend : 261 265

Fouché, Denis Nigend : 86 854

Gaiffier, Gérard Nigend : 98 290

Hervault, Jean-Marc Nigend : 70 045

Houdebine, Damien Nigend : 261 807

Paupert, Bruno Nigend : 262 435

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Colas, Philippe Nigend : 261 071

Cueille, Pascal Nigend : 261 156

Faure, Pierre Nigend : 261 438

Frère, Laurent Nigend : 261 516

Vidal, Hervé Nigend : 263 027

Witkiewicz, Marc Nigend : 120 637

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve:

Besalduch, Philippe Nigend : 129 784

Borghese, Jacky Nigend : 98 713

Dervelle, Alain	Nigend : 118 986
Esclavard, Fabrice	Nigend : 255 134
Gilles, Patrick	Nigend : 110 345
Giraud, Pascal	Nigend : 195 603
Grenier, Bruno	Nigend : 261 694
Harny, René	Nigend : 261 778
Louis, Serge	Nigend : 103 100
Marliac, Xavier	Nigend : 262 124
Petit, Jean-Michel	Nigend : 113 576
Pitot, Sandrine	Nigend : 187 782

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 octobre 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie d'Auvergne,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,*
P. REUL